

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 27 (1889)
Heft: 19

Artikel: Lâcher de pigeons
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191041>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

occuper à table, et donner un beau coup de fourchette.

En terminant, nous appelons l'attention sur un abus funeste et qui ruine la santé de bien des jeunes personnes ; nous voulons parler de l'usage des acides et surtout du vinaigre comme préservatif contre l'obésité. Sans doute, l'usage du vinaigre fait maigrir, mais c'est en détruisant la fraîcheur, la santé et la vie : seul le *Conteur* s'en trouve bien.

Lâcher de pigeons.

Un des attraits de l'exposition avicole, qui s'ouvrira le 16 courant, sera certainement le lâcher de pigeons organisé pour le dimanche 19.

On connaît les résultats étonnants obtenus jusqu'ici par les pigeons voyageurs ; aussi ce moyen de correspondance est-il de plus en plus apprécié dans maintes circonstances importantes. Les avantages que présenteraient en temps de guerre le transport des dépêches par ces oiseaux ne peut être contesté.

En France, chaque place forte dispose d'environ 400 pigeons. C'est le génie qui a la charge de leur entretien, à qui est confié le plan des entraînements prévus, et qui fait l'échange de place à place.

Les entraînements, c'est-à-dire le dressage des pigeons au service des dépêches, commence en avril et se termine à l'ouverture de la chasse ; à cette époque, des rapports circonstanciés sont adressés au ministre de la guerre.

Les communications sont assurées d'une part entre les diverses places de la frontière, de l'autre entre ces places et Paris. Les pigeons des colombiers militaires sont tous les ans, en plus de l'entraînement habituel, soumis à de vraies « grandes manœuvres », et chaque couple est spécialement dressé à évoluer dans la direction qu'il devrait desservir en temps de guerre.

Pour envoyer des pigeons d'un point à un autre, il y a trois opérations à faire : 1° le marquage ; 2° la mise en paniers ; 3° la direction sur le point où l'on veut les interner ou les lâcher.

Par suite d'un décret de 1885, les pigeons voyageurs sont soumis à un recensement, et, en cas de besoin, leurs propriétaires sont tenus d'en faire la remise à l'autorité militaire, dans l'intérêt public.

L'étude des pigeons voyageurs au point de vue du service de la guerre a été aussi l'objet de soins particuliers en Italie, où douze colombiers militaires fonctionnent régulièrement.

Le pigeon de race belge est considéré comme le meilleur et le plus résistant. Il peut parcourir jusqu'à 1200 kilomètres ; mais on pose en principe qu'il ne faut pas demander aux pigeons plus de 250 kilomètres si on veut opérer dans de bonnes conditions.

Un héritage.

M. de B..., vieux célibataire et possesseur d'une grande fortune, avait pour seuls parents un frère et une belle-sœur, qui ne l'entouraient d'attentions et de flatteries qu'en vue du superbe héritage qu'il devait nécessairement leur laisser. L'hiver dernier, M. de B... tomba si gravement malade, qu'un beau soir les médecins déclarèrent qu'il ne passerait pas la nuit.

Cette même nuit, son frère et sa belle-sœur, qui aimaient beaucoup à briller dans le monde, donnaient un bal comme pour mieux se préparer à un grand deuil.

Il est vrai que, cette nuit-là aussi, une crise heureuse survint, qui sauva M. de B... malgré le dire des médecins.

Le frère et la belle-sœur rendirent visite au malade deux jours après et lui prodiguèrent les soins les plus tendres, les attentions les plus délicates, tout en nourrissant la secrète pensée que leur riche parent, dont la santé était si fortement ébranlée, ne tarderait pas à succomber à une nouvelle crise moins heureuse.

Tant d'efforts désintéressés méritaient une récompense. M. de B..., qui connaissait parfaitement son entourage, vient de mourir, et voici son testament :

« J'institue pour légataire universel mon ancien, mon excellent et fidèle ami M. G..., à charge pour lui de remettre à mon frère et à ma belle-sœur, les deux petites statuettes en porcelaine de Saxe de mon cabinet, représentant un couple de musiciens dansants, dits Pifferari, qu'ils voudront bien accepter en souvenir de moi et du bal qu'ils ont donné dans la nuit du 21 au 22 février, lorsque j'étais entre la vie et la mort. »

Prudence de vignerons.

A côté de la joie que nous procure le retour des beaux jours, à côté de l'espoir que le renouveau apporte dans les cœurs, par les premières manifestations de la nature, par les myriades de fleurettes dont s'emailent les prés verdoyants, par les cerisiers en fête, par ces précieux ceps dont les bourgeons vont éclater sous

le corset qui les enserme, — à côté de cela, disons-nous, on entend exprimer des craintes :

« Nos vignes supporteront-elles les nuits fraîches du printemps ? Les saints de glace nous chicaneront-ils cette année, et laisseront-ils le bourgeon délicat se développer sans accident ?... »

A ce propos, voici quelques curieux détails donnés par la *Nature*, sur la manière dont procèdent, en France, diverses associations de vignerons, pour la production de nuages artificiels, dans le but de protéger la vigne contre les gelées d'avril et de mai.

« Dans certaines parties de l'Alsace-Lorraine, et dans les départements de l'Est, les propriétaires se sont réunis, ont formé des syndicats et ont un fonds de caisse auquel souvent contribuent les municipalités elles-mêmes.

Dès le commencement de la saison critique, une commission nommée à cet effet délègue plusieurs de ses membres pour surveiller chaque nuit l'état de l'atmosphère. Dès que le thermomètre descend à 3° au-dessus de 0°, on prévient le chef de service.

Si une demi-heure avant le lever du soleil la température tend vers zéro, il n'est que temps d'agir.

Alors le clairon sonne (comme s'il s'agissait d'éveiller les pompiers pour un incendie) et les équipes d'allumeurs désignées à l'avance se transportent en toute hâte vers les cantons qui leur ont été assignés, pour y mettre le feu soit à des brasiers fixes, soit à des bacs roulants remplis de goudron ou de brai.

Ailleurs — aux environs de Colmar, par exemple, — des thermomètres avertisseurs sont placés dans les vignes, sous la surveillance de gardiens sûrs qui avertissent par téléphone le poste placé en permanence à la mairie.

Il a 1200 hectares à protéger ; 326 feux suffisent à cet effet, et l'opération revient environ à 6 francs par hectare. »

Un invité fidèle.

Un proverbe dit qu'on se repent à loisir des engagements pris à la hâte ; un autre, qu'il est prudent de retourner sept fois sa langue avant de parler. Et, à côté de ces proverbes, on dit encore que les protestations d'amitié et de dévouement, les offres généreuses de certaines gens ne sont que de vaines paroles.

Eh bien, il y a dans tout cela beaucoup de vrai, témoin la farce jouée par M. Nestor Roqueplan à une famille de riches bourgeois, pour lesquels elle a été une excellente leçon.

Ceux-ci l'avaient invité à dîner,